



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 5 décembre 2023
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2023/0391 (NLE)

15649/23
ADD 1

TRANS 512
COWEB 147

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Projet de DÉCISION DU COMITÉ DE DIRECTION RÉGIONAL DE LA
COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS relative à l'adoption du budget de la
Communauté des transports pour 2024

PROJET DE

DÉCISION N° 2023/...
DU COMITÉ DE DIRECTION RÉGIONAL
DE LA COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS

du ...

relative à l'adoption du budget de la Communauté des transports pour 2024

LE COMITÉ DE DIRECTION RÉGIONAL DE LA COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS,

vu le traité instituant la Communauté des transports¹, et notamment son article 24, paragraphe 1, et son article 35,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO UE L 278 du 27.10.2017, p. 3.

Article unique

Le budget de la Communauté des transports pour 2024, annexé à la présente décision, est adopté.

Fait à ..., le

Par le comité de direction régional

Le président / La présidente

ANNEXE

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS POUR 2024

Ligne budgétaire	Montant (en euros)
1. Secrétariat permanent	
1.1. Ressources humaines	1 442 670
1.2. Frais de déplacement	138 836
1.3. Frais de bureau, équipements et logiciels	48 020
1.4. Autres coûts et services, y compris: <ul style="list-style-type: none">– Services externalisés et autres (audit, visibilité, formation du personnel, frais bancaires)– Renforcement des capacités– Frais de réunions et de conférences– Frais d'équipement informatique et de communication– Frais de recrutement	799 857
1.5. Études, assistance technique à l'appui de la mise en œuvre de l'acquis de l'UE et plans d'action	370 000
2. Conseil ministériel	
2.1. Frais de réunions et de conférences	15 000
3. Comité de direction régional	
3.1. Frais de réunions et de conférences	12 353

Ligne budgétaire	Montant (en euros)
4. Comités techniques	
4.1. Frais de réunions et de conférences	218 084
5. Forum social	
5.1. Frais de réunions et de conférences	9 808
6. Comité budgétaire	
6.1. Frais de réunions et de conférences	5 286
Sous-total (hors réserve budgétaire)	3 059 914
Réserve budgétaire (environ 2 %)	61 286
Total général	3 121 200
Contribution de l'UE (80 % des crédits nouveaux)	2 496 960
Contribution des parties de l'Europe du Sud-Est (20 % du total général: l'annexe V du TCT donne la répartition par pays)	624 240
Reports de 2023 (estimation) ¹	
Études, assistance technique à l'appui de la mise en œuvre de l'acquis de l'UE et plans d'action ²	510 000

¹ Conformément aux règles financières applicables de la Communauté des transports. Les montants reportés ne font pas partie des montants budgétisés pour 2024.

² Le montant total sera déterminé après la conclusion des procédures de passation de marchés et des contrats de services signés au cours du 4^e trimestre de 2023.